

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 086-20

Le 19 mai 2020

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Corporation Pétroles Parkland (PKI) Changement de Nom et CUSIP

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que « Corporation Pétroles Parkland » changera de nom pour « Corporation Parkland ».

À l'ouverture des marchés le 20 mai 2020, la société va transiger sous le nouveau nom et CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur « Parkland Fuel Corporation » seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 20 mai 2020
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions ordinaires de Corporation Parkland
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **CUSIP :** 70137W 10 8
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 200,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.



VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam
Directrice, Dérivés sur actions
Marchés financiers